

INVITATION // presse

SDCI – Service Départemental de la Communication Interministérielle
| CABINET DU PREFET | DDTM | DDPP | DDCS | DDFIP | GENDARMERIE | POLICE | SDIS



Point sur le déroulement de l'exercice nucléaire dans la Manche

Préfecture de la Manche
3, place de la Préfecture
50009 SAINT LÔ Cedex
tél. +33(0)2 33 75 49 50
fax. +33(0)2 38 53 09 78
www.manche.gouv.fr

Saint-Lô, le jeudi 8 décembre 2011

Dans le cadre de la circulaire d'octobre 2011 relative aux exercices radiologiques et nucléaires, le site d'AREVA a été choisi pour un exercice qui se déroule ce 8 décembre 2011.

En déclinaison des objectifs nationaux, et en concertation avec l'ensemble des acteurs participant à l'exercice, il a été décidé de tester les éléments suivants :

Cette année, l'objectif de cet exercice était de tester

- Les moyens d'alerte à la population.
- La mise à l'abri et à l'écoute de la population dans différents périmètres.
- La mise en œuvre d'un volet sanitaire (traitement de déchets radio contaminés)
- Le dispositif de mesure de la radioactivité.
- Le dispositif de mise à l'abri d'élèves.
- Le système de bouclage du périmètre concerné.

L'exercice a débuté par l'alerte donné par l'usine AREVA relative à un accident interne impliquant des blessés et un début de contamination radiologique.

Conformément aux plans d'urgence, l'exploitant a déclenché son PUI – Plan d'Urgence Interne - et le Préfet a déclenché son PPI - Plan Particulier d'Intervention - qui vise à protéger la population.

La population a été avertie et mise à l'abri dans le périmètre de 2km autour de l'usine AREVA de la Hague. Les systèmes d'alerte de la population ont fonctionné normalement et la gendarmerie a joué son rôle de contrôle des accès à ce périmètre.

Ce périmètre a ensuite été porté par précaution à 5 km sous le vent (*Beaumont-Hague, Digulleville, Omonville la Petite, Eculleville, Gréville Hague, Omonville la Rogue, Vanville*).

Le SDIS a été mobilisé pour éteindre un incendie fictif chez AREVA et évacuer les blessés. Quatre établissements scolaires de Beaumont Hague ont testé la mise à l'abri des élèves dans le courant de la matinée. Le SDIS a mis en œuvre la cellule de mesure radiologique dans l'environnement.

A ce stade, il apparaît que les différents services engagés ont réagi conformément aux instructions pareil cas. L'évolution du scénario a conduit les services à s'adapter (extension de la zone de mise à l'abri sous le vent).

Le préfet de la Manche fera un premier retour d'expérience à chaud sur cet exercice à 16H00 au PCO – *Poste de Commandement Opérationnel* - de LUDIVER.

INFORMATIONS
COMPLEMENTAIRES

CONTACT PRESSE
CABINET DU PREFET

Marc LUGAND-SACY
tél. +33(0)2 33 75 49 50
marc.lugand-sacy@manche.gouv.fr
www.manche.gouv.fr

INVITATION // presse

SDCI – Service Départemental de la Communication Interministérielle
| CABINET DU PREFET | DDTM | DDPP | DDCS | DDFIP | GENDARMERIE | POLICE | SDIS



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFETDELAMANCHE

Point sur le déroulement de l'exercice nucléaire dans la Manche

Préfecture de la Manche
3, place de la Préfecture
50009 SAINT LÔ Cedex
tél. +33(0)2 33 75 49 50
fax. +33(0)2 38 53 09 78
www.manche.gouv.fr

Saint-Lô, le jeudi 8 décembre 2011

Dans le cadre de la circulaire d'octobre 2011 relative aux exercices radiologiques et nucléaires, le site d'AREVA a été choisi pour un exercice qui se déroule ce 8 décembre 2011.

En déclinaison des objectifs nationaux, et en concertation avec l'ensemble des acteurs participant à l'exercice, il a été décidé de tester les éléments suivants :

Cette année, l'objectif de cet exercice était de tester

- Les moyens d'alerte à la population.
- La mise à l'abri et à l'écoute de la population dans différents périmètres.
- La mise en œuvre d'un volet sanitaire (traitement de déchets radio contaminés)
- Le dispositif de mesure de la radioactivité.
- Le dispositif de mise à l'abri d'élèves.
- Le système de bouclage du périmètre concerné.

L'exercice a débuté par l'alerte donné par l'usine AREVA relative à un accident interne impliquant des blessés et un début de contamination radiologique.

Conformément aux plans d'urgence, l'exploitant a déclenché son PUI – Plan d'Urgence Interne - et le Préfet a déclenché son PPI - Plan Particulier d'Intervention - qui vise à protéger la population.

La population a été avertie et mise à l'abri dans le périmètre de 2km autour de l'usine AREVA de la Hague. Les systèmes d'alerte de la population ont fonctionné normalement et la gendarmerie a joué son rôle de contrôle des accès à ce périmètre.

Ce périmètre a ensuite été porté par précaution à 5 km sous le vent (*Beaumont-Hague, Digulleville, Omonville la Petite, Eculleville, Gréville Hague, Omonville la Rogue, Vanville*).

Le SDIS a été mobilisé pour éteindre un incendie fictif chez AREVA et évacuer les blessés. Quatre établissements scolaires de Beaumont Hague ont testé la mise à l'abri des élèves dans le courant de la matinée. Le SDIS a mis en œuvre la cellule de mesure radiologique dans l'environnement.

A ce stade, il apparaît que les différents services engagés ont réagi conformément aux instructions pareil cas. L'évolution du scénario a conduit les services à s'adapter (extension de la zone de mise à l'abri sous le vent).

Le préfet de la Manche fera un premier retour d'expérience à chaud sur cet exercice à 16H00 au PCO – *Poste de Commandement Opérationnel* - de LUDIVER.

INFORMATIONS
COMPLEMENTAIRES

CONTACT PRESSE
CABINET DU PREFET

Marc LUGAND-SACY
tél. +33(0)2 33 75 49 50
marc.lugand-sacy@manche.gouv.fr
www.manche.gouv.fr

INVITATION // presse

SDCI – Service Départemental de la Communication Interministérielle
| CABINET DU PREFET | DDTM | DDPP | DDCS | DDFIP | GENDARMERIE | POLICE | SDIS



Point sur le déroulement de l'exercice nucléaire dans la Manche

Préfecture de la Manche
3, place de la Préfecture
50009 SAINT LÔ Cedex
tél. +33(0)2 33 75 49 50
fax. +33(0)2 38 53 09 78
www.manche.gouv.fr

Saint-Lô, le jeudi 8 décembre 2011

Dans le cadre de la circulaire d'octobre 2011 relative aux exercices radiologiques et nucléaires, le site d'AREVA a été choisi pour un exercice qui se déroule ce 8 décembre 2011.

En déclinaison des objectifs nationaux, et en concertation avec l'ensemble des acteurs participant à l'exercice, il a été décidé de tester les éléments suivants :

Cette année, l'objectif de cet exercice était de tester

- Les moyens d'alerte à la population.
- La mise à l'abri et à l'écoute de la population dans différents périmètres.
- La mise en œuvre d'un volet sanitaire (traitement de déchets radio contaminés)
- Le dispositif de mesure de la radioactivité.
- Le dispositif de mise à l'abri d'élèves.
- Le système de bouclage du périmètre concerné.

L'exercice a débuté par l'alerte donné par l'usine AREVA relative à un accident interne impliquant des blessés et un début de contamination radiologique.

Conformément aux plans d'urgence, l'exploitant a déclenché son PUI – Plan d'Urgence Interne - et le Préfet a déclenché son PPI - Plan Particulier d'Intervention - qui vise à protéger la population.

La population a été avertie et mise à l'abri dans le périmètre de 2km autour de l'usine AREVA de la Hague. Les systèmes d'alerte de la population ont fonctionné normalement et la gendarmerie a joué son rôle de contrôle des accès à ce périmètre.

Ce périmètre a ensuite été porté par précaution à 5 km sous le vent (*Beaumont-Hague, Digulleville, Omonville la Petite, Eculleville, Gréville Hague, Omonville la Rogue, Vanville*).

Le SDIS a été mobilisé pour éteindre un incendie fictif chez AREVA et évacuer les blessés. Quatre établissements scolaires de Beaumont Hague ont testé la mise à l'abri des élèves dans le courant de la matinée. Le SDIS a mis en œuvre la cellule de mesure radiologique dans l'environnement.

A ce stade, il apparaît que les différents services engagés ont réagi conformément aux instructions pareil cas. L'évolution du scénario a conduit les services à s'adapter (extension de la zone de mise à l'abri sous le vent).

Le préfet de la Manche fera un premier retour d'expérience à chaud sur cet exercice à 16H00 au PCO – *Poste de Commandement Opérationnel* - de LUDIVER.

INFORMATIONS
COMPLEMENTAIRES

CONTACT PRESSE
CABINET DU PREFET

Marc LUGAND-SACY
tél. +33(0)2 33 75 49 50
marc.lugand-sacy@manche.gouv.fr
www.manche.gouv.fr